



Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Téléphone : 03 29 79 56 00

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mercredi 13 octobre à 18h15 en mairie.

À la majorité

Si certains prônent le dialogue et l'écoute des Barisiens, ils ne le pratiquent pas ou ne l'ont jamais pratiqué lorsqu'ils étaient en charge de la vie municipale. La critique est facile, l'art est difficile.

Depuis plusieurs années, la majorité municipale, d'abord autour de Bertrand Pancher et maintenant autour de Martine Joly, a multiplié les outils pour être plus à votre écoute et vous entendre sur vos besoins. Les comités de quartier ont été réactivés, des comités consultatifs ont été mis en place, des réunions d'informations sont organisées dans chaque quartier où il y a des travaux importants et des budgets participatifs ont été instaurés.

C'est une enveloppe de 100 000 € qui est consacrée à ces budgets participatifs. C'est vous qui proposez des projets et c'est vous qui décidez des réalisations dans votre quartier.

Comment ça marche ?

- **Phase 1 (du 6 avril au 28 mai)** : je propose des idées
- **Phase 2 (juin)** : les comités de quartiers sélectionnent les idées
- **Phase 3 (de juillet à septembre)** : la Ville étudie les idées
- **Phase 4 (du 4 octobre au 12 novembre)** : je vote

D'octobre à novembre, vous avez donc la parole. Vous votez pour les projets qui vous plaisent et que vous trouvez pertinents.

La démocratie participative, certain en parlent, nous la construisons avec vous au quotidien.

Les élus de la majorité

À la minorité

Ne défigurons pas notre ville

L'identité d'une ville s'exprime en grande partie par sa cohérence et sa différence architecturale. Nous avons la chance de bénéficier d'un cadre de vie particulièrement agréable et riche à Bar-le-Duc, source de bien être et d'attractivité. Nous devons préserver et enrichir le charme de notre belle cité. Pour autant de nombreux travaux ont été effectués par des habitants sans que Madame le Maire, premier magistrat de la ville, ne traite les situations irrégulières au regard des règles d'urbanisme. Nous sommes les héritiers de notre ville, nous devons la préserver avec rigueur et ne pas accepter qu'on puisse la défigurer.

Accompagnons et conseillons pour embellir notre ville

Par ailleurs, de nombreuses aides souvent complexes peuvent soutenir les ménages dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique. Le Pays Barrois conseille déjà gratuitement sur les aides existantes et orienter vers les travaux à effectuer (03 72 55 96 16 - renovation-meuse@paysbarrois.com).

Bientôt des Accompagnateurs Rénov'

Les bâtiments d'habitation sont les plus gros consommateurs d'énergie (34%), ils représentent un enjeu considérable pour l'environnement. Le gouvernement a décidé dans le cadre de la loi Climat et Résilience d'agréer des Accompagnateurs Rénov dont

À la minorité

« Notre cabinet ne prend pas de nouveaux patients »

La charge de travail des professionnels de santé et paramédicaux ne leur permet plus toujours d'accepter de nouveaux patients. Cette forte charge de travail est liée au manque de praticiens. Cette situation oblige les habitants à se rendre dans les villes voisines pour consulter dentiste, ophtalmologiste, médecin généraliste, orthophoniste par exemple.

Un enjeu national

L'accès aux droits et aux soins pour tous est un droit garanti par le code de la Santé Publique (Articles L1110-1 et L1110-3). L'Etat se doit d'assurer la protection de sa population. Des mesures gouvernementales ont été prises pour assouplir le recrutement potentiel de praticiens. Les effets de ces mesures ne se feront pas sentir avant plusieurs années. En attendant, les déserts médicaux s'intensifient au profit de la concentration des praticiens dans les territoires plus attractifs. Au final, de plus en plus de barisiens éprouvent des difficultés pour se soigner. Les dépassements d'honoraires, la distance à parcourir, l'attente d'un rendez-vous, l'automédication nous font courir des risques pour notre santé.

Des leviers locaux

La création de locaux permettant le regroupement de praticiens est une évidence. Mais les projets ont du mal à aboutir faute de décisions politiques locales fortes. Le projet E-Meuse santé du département est ambitieux mais encore trop confidentiel. En outre, ces dispositifs ne suffisent pas pour attirer de jeunes praticiens. Nous avons proposé à la majorité municipale et communautaire de financer l'installation de jeunes praticiens dans les professions en tension. Accompagnons les étudiants en les indemnisant en contrepartie d'une installation locale. La contractualisation avec les praticiens doit nous permettre d'anticiper nos besoins et de proposer une offre de soins suffisante. Notre territoire doit répondre aux attentes des professionnels de santé. Notre attractivité et notre développement économique passent aussi par une population en bonne santé.

D'autres territoires le font, pourquoi pas le nôtre ?

Continuez à nous écrire sur barleduc2020@gmail.com.

Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche)

Benoit Dejaille, Mathias Raulot, Atika Ben Saadi, Benoit Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger

les principales missions seraient :

- Réaliser un audit thermique du logement à rénover,
- Lister les travaux pour l'amélioration du logement du point de vue énergétique,
- Accompagner les logements dans leur plan de financement et aides de l'État,
- Conseiller les particuliers dans le choix des entreprises,
- Mener un diagnostic de fin des travaux.

Nous avons tout intérêt à favoriser cette mesure pour accompagner les ménages et mieux maîtriser les travaux.

Prenons la vague

Les centres nautiques de Bar-le-Duc et Ligny en Barrois enregistrent une baisse importante et régulière de fréquentation. Ces équipements arrivent en fin de vie et ne sont plus adaptés aux nouvelles pratiques des sports et loisirs nautiques actuels. Nombreux sont ceux qui préfèrent se rendre à Saint-Dizier ou Saint-Menehould pour exercer leur passion. Nous l'avons proposé dans notre programme, commençons à envisager avec la Communauté d'Agglomération, la réalisation d'un unique centre nautique dans la vallée du Barrois avec pourquoi pas un bassin extérieur et un espace jeu d'eau pour les enfants.

Barisiennes, Barisiens n'hésitez à nous transmettre vos attentes, remarques et propositions : [f](https://www.facebook.com/dynamisonsbarleduc) Dynamisons Bar-le-Duc - dynamisonsbarleduc@gmail.com

Pierre-Étienne Pichon, Nathalie Mathieu, Frédéric Verlant, Séverine Kubany

Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »